

## INDICATEURS-CLÉS DU TRIMESTRE

### Indice des prix des produits alimentaires

- ↘ production agricole : - 1,9 %
- ↗ production agroalimentaire : + 0,4 %
- ↗ IPAMPA\* : + 0,1 %
- ↘ consommation alimentaire : - 0,3 %

\*Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole (fév. 2017 - avr. 2017)

### Commerce extérieur agricole et agroalimentaire

- ↘ solde commercial français : 1 102 M€
- ↗ solde commercial Hauts-de-France : 8 M€ (1<sup>er</sup> trim. 2017)

↘ Cours du baril de pétrole Brent : 46,60 \$  
- 8,1 % sur un trimestre (10/07/2017)

↗ Cotation Euro-Dollar : 1 € = 1,14 \$  
+ 5,5 % sur un trimestre (10/07/2017)

↗ Croissance du PIB : + 0,4 %

→ Déficit budgétaire : - 3,2% du PIB

↗ Dette publique : 98,9 % du PIB  
(1<sup>er</sup> trimestre 2017)



## EMPLOI : quels besoins en main d'œuvre en Hauts-de-France ?

L'édition 2017 de l'enquête annuelle de Pôle Emploi sur les besoins de main d'œuvre présente des résultats optimistes et élevés par rapport aux années précédentes pour les Hauts-de-France. La région affiche un niveau record depuis 2011 en dépassant la barre des 134 000 projets de recrutement (+ 10 % par rapport à 2016). Avec 11 % des projets totaux, l'agriculture et l'agroalimentaire participent largement à cette hausse avec des taux 2 fois supérieurs à la moyenne nationale.

### 10 780 projets de recrutement dans l'agriculture régionale

En 2017, l'agriculture régionale projette de créer 13,2 % d'emplois de plus qu'en 2016. La hausse du nombre de projets agricoles se caractérise toutefois par une croissance du taux de difficulté : 40 % des recrutements sont jugés difficiles en 2017.

Les Hauts-de-France se caractérisent par des profils agricoles départementaux différents plus ou moins consommateurs de main d'œuvre. Ainsi, l'Aisne et le Nord ont les agricultures les plus intensives en emplois de la région, de par la forte présence respective de la viticulture et du maraîchage. L'Aisne capte 38 % des projets

agricoles régionaux mais affiche aussi le plus haut taux (45 %) de projets estimés comme difficiles à recruter. Participant fortement à la dynamique du secteur, les projets saisonniers sont majoritaires dans l'agriculture régionale, autour de 85 % et stables dans le temps. L'Oise fait figure d'exception : malgré un faible nombre de projets, la part de projets saisonniers est plus réduite et les embauches plus pérennes (248 projets non-saisonniers contre 125 pour l'Aisne).

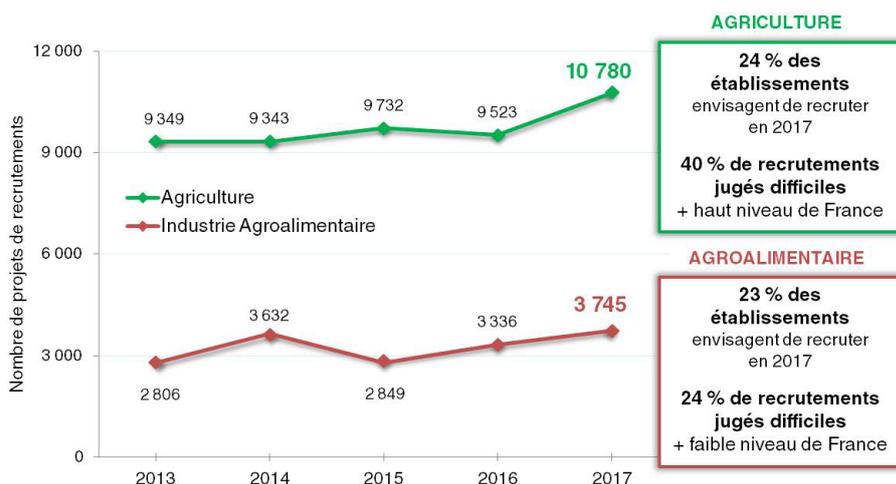
### 25 % des projets industriels régionaux concentrés dans l'industrie agroalimentaire

L'année 2017 marque un record avec 3 745 projets dans l'agroalimentaire, notamment du fait d'une augmentation des projets saisonniers. L'industrie agroalimentaire étant historiquement plus présente en nombre d'emplois dans le versant nord, le Nord et le Pas de Calais regroupent à eux deux 68 % des projets régionaux.

Cependant malgré des taux de recrutement plus faibles pour l'Aisne, la Somme et l'Oise, ceux-ci s'inscrivent dans une tendance à la hausse. La Somme atteint en 2017 son niveau le plus élevé depuis 6 ans avec plus de 600 projets. Globalement, les recruteurs des IAA sont optimistes pour l'emploi en 2017. Ce secteur devient un enjeu crucial pour le dynamisme de l'emploi industriel et de l'économie notamment pour le Pas-de-Calais, la Somme et l'Aisne.

## 14 525 projets de recrutement agricoles et agroalimentaires, soit 11 % des projets régionaux

Evolution du nombre de projets de recrutements en Hauts-de-France de 2013 à 2017



## PRIX ET VALEUR AJOUTÉE : la valeur qui revient aux agriculteurs continue de baisser

L'édition 2017 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges met en avant une globale stabilité des prix alimentaires, dans un contexte de fortes instabilités des marchés agricoles, à la hausse comme à la baisse. Une situation dont le consommateur sort gagnant mais dont il n'a pas conscience. De son côté, la part agricole du panier alimentaire ne cesse de diminuer : la valeur de la production agricole décroît en raison de prix en baisse.

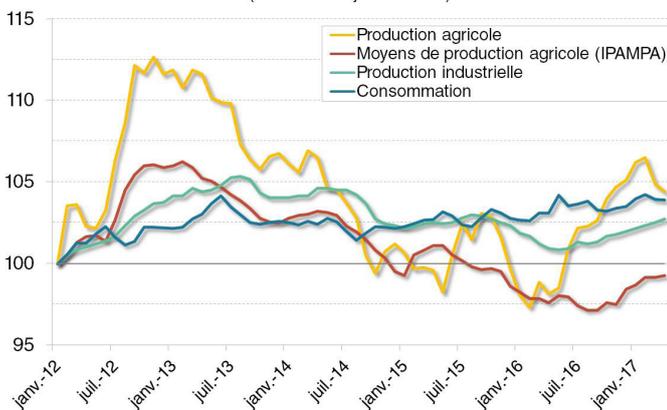
### L'instabilité agricole face à la stabilité des prix à la consommation

Premier enseignement du rapport de cette année, les prix alimentaires s'inscrivent dans une tendance stable : + 0,7 % en 2016 après + 0,5 % en 2015. La hausse de 2016 est supérieure à l'inflation générale (+ 0,2 %), laquelle est un peu plus marquée cette année qu'en 2015, où elle apparaissait nulle.

A l'inverse, l'instabilité des prix agricoles devient désormais une règle établie des marchés agricoles. Cette réalité s'est installée avec la disparition des instruments communautaires de stabilisation des marchés agricoles, et le consommateur final n'en est pas conscient. Tous produits agricoles confondus, la moyenne des prix à la production agricole stagne à + 0,3 % en 2016, alors que ces prix avaient perdu 2,4 % en moyenne en 2015 et 5,3 % en 2014.

### La volatilité des prix agricoles désormais ancrée dans l'agriculture.

Évolution mensuelle des prix alimentaires français  
(Base 100 en janvier 2012)



Source : Insee

### Des filières en grande difficulté

Toutefois, les réalités sont bien différentes selon les filières. Les prix du lait, de la viande bovine et du blé ont reculé. A l'inverse, ceux du porc et des fruits et légumes ont augmenté et ceux de la volaille sont restés stables. Ces évolutions ne sont évidemment pas sans conséquence sur le coût de production et la marge des exploitations.

L'élevage porcin enregistre une baisse du coût de production due pour l'essentiel à celle du prix de l'aliment et à une hausse du prix du porc. La marge nette moyenne estimée deviendrait ainsi positive en 2016, après plusieurs années déficitaires. Pour la production intégrée de poulet, la situation est globalement comparable. Mais, si la marge nette jointe de l'intégrateur et de l'éleveur s'améliore, elle ne couvre pas les charges.

En revanche, la situation se dégrade encore pour les élevages spécialisés de gros bovins de boucherie, avec, sous l'effet d'une nouvelle baisse des cours des bovins, des marges nettes dégradées par rapport à l'année 2015, déjà critique. En moyenne, les élevages naisseurs-engraisseurs perdraient 16 centimes par kg vif en 2016 (perte double de celle de 2015).

Le coût de production du lait de vache estimé sur base comptable (hors rémunération calculée de l'éleveur) croît en 2016 et atteint 375 € pour 1 000 litres (contre 370 en 2015), il s'ensuit une nouvelle dégradation de la marge nette



Source : Observatoire des prix et des marges 2017, chiffres 2013

moyenne des producteurs laitiers qui descend à 105 € pour 1 000 litres (113 en 2105), avant rémunération calculée de l'éleveur.

Quant au blé tendre, au vu des mauvaises conditions climatiques de 2016, la baisse conjointe des rendements et du prix dégrade la marge nette des producteurs, qui devient négative, à - 52 € par tonne, avant même imputation de la rémunération calculée de l'exploitant.

### Une nouvelle baisse pour les prix des produits des industries alimentaires

En recul pour la 3<sup>e</sup> année consécutive en 2016, les prix industriels enregistrent une baisse de 1,5%. Parallèlement à la situation de la production agricole, ce recul des prix sortie industrie concerne nettement les produits laitiers de consommation, la farine et les pâtes et, dans une moindre mesure la viande bovine et la volaille. Pour les viandes fraîches de porc et le jambon, le prix moyen progresse en 2016, après avoir baissé lors des deux années précédentes.

Les marges nettes moyennes des rayons de la grande distribution suivies par l'Observatoire ont été dans l'ensemble stables de 2014 à 2015\*.

### Une répartition de la valeur ajoutée de moins en moins profitable aux agriculteurs

Nombre de producteurs ne couvrent pas la réalité de leurs coûts de productions au regard de l'augmentation de ces derniers et de la baisse de la valeur ajoutée qui leur revient.

En 2013\*\*, les dépenses de consommation alimentaire des ménages s'élèvent à 232 M€ et incluent :

- 9,5% de taxes,
- 10,9% d'importations alimentaires finales
- 14,7% de production agricole domestique
- 65% de valeurs créées en aval de l'agriculture (industries, commerces, services).

Au total, en retirant les consommations intermédiaires des différents secteurs (énergie, équipements, matières premières...), la valeur ajoutée induite est de 64,7 € pour 100 € de consommation alimentaire. L'agriculture en récupère 6,20 €, soit un peu moins de 10 %. Des résultats à prendre en considération en vue des prochains États Généraux de l'Alimentation organisés au niveau national au cours de l'été.

\* Si les prix des matières agricoles analysés portent sur 2016, l'analyse des coûts et marges nettes dans l'industrie et la grande distribution sont ceux, au mieux de 2015, voire 2014 dans certains cas.

\*\* Compte tenu des délais d'obtention des données indispensables au calcul de cette répartition, l'euro alimentaire du rapport 2017 porte sur l'année 2013. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, il intègre dans la consommation alimentaire des ménages, outre les dépenses alimentaires en magasin, celles en services de restauration (commerciale ou collective).

# PAC 2020 : Une réforme de la PAC soumise à consultation pour une agriculture compétitive et résiliente

Lors de ce mois de juillet 2017 sont rendues publiques les conclusions de la consultation lancée par la Commission Européenne au mois de février concernant la future PAC post-2020. L'objectif est de proposer un système plus enclin à protéger des crises et à participer à la lutte contre le changement climatique. L'occasion de réapprofondir les enjeux qui se posent aujourd'hui à l'agriculture européenne, au regard des moyens financiers qui seront alloués.

## Près de 323 000 contributions, dont 7 % de la part d'agriculteurs

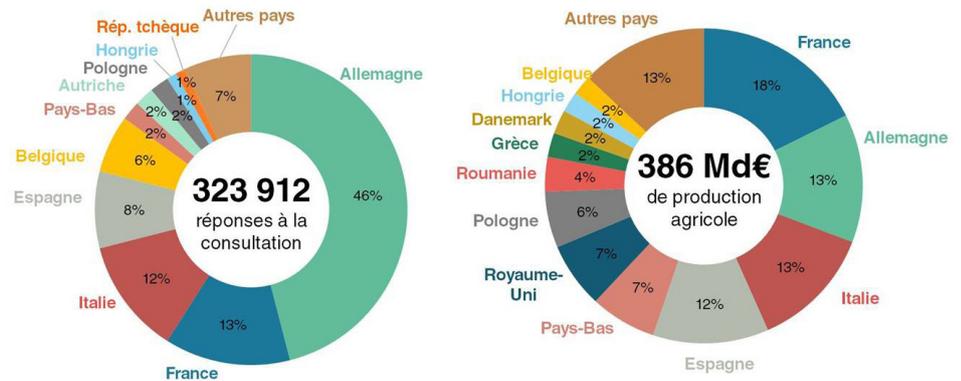
L'enjeu de cette consultation était de définir les nouvelles priorités pour évoluer vers une PAC plus moderne et simplifiée afin de relever les défis fondamentaux auxquels sont confrontées de nos jours l'agriculture et les zones rurales. La Commission veut par là même contribuer au développement durable et à un budget axé sur les résultats, la rationalisation et la subsidiarité.

Les agriculteurs, les citoyens, les organisations et toute autre partie intéressée ont ainsi eu au printemps l'occasion de s'exprimer sur l'avenir de la PAC. Cette consultation a reçu près de 323 000 réponses des 28 États membres. **Les Français sont les deuxièmes mieux représentés avec 40 000 avis**, mais loin derrière les Allemands avec 147 000 avis, très représentés au regard de leur poids dans la production agricole européenne (3,5 fois plus).

**97 % des participants ont déclaré participer à titre privé et 3 % à titre professionnel ou pour le compte d'une organisation**, soit 10 000 personnes. Parmi les personnes répondant à titre privé, 7,2 % se sont déclarées « impliquées dans l'agriculture ».

Dans les 10 000 professionnels ou organisations, 66 % sont des entreprises privées et 77 % sont du secteur agricole. Les organisations de protection de l'environnement représenteraient 4 % des réponses.

## La France, sous-représentée dans la consultation au regard de son poids dans la production agricole de l'UE, au contraire de l'Allemagne



Sources : Commission européenne ; Eurostat

## Pour une PAC simplifiée garantissant un revenu agricole juste, la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique

Au regard des résultats de cette consultation, le consensus est large sur la valeur ajoutée apportée par la PAC, avec un intérêt majoritaire **pour le maintien d'une politique agricole européenne**. Les agriculteurs estiment que la PAC devrait davantage accélérer l'investissement, la croissance et l'emploi tout en renforçant le marché unique européen. Logiquement, la réduction de la bureaucratie est pour eux également une priorité. Les autres citoyens axent leur attention sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et sur la prise en compte des nouvelles attentes sociétales (bien être animal, agriculture bio, qualité des produits...). Mais tous mettent en avant 3 enjeux essentiels.

La quasi-totalité des réponses plaide en faveur d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée pour **garantir un niveau de vie équitable aux agriculteurs**. Au-delà du revenu sont pointées du doigt les principales barrières à l'installation et au développement agricole. Pour les agriculteurs,

les soutiens directs devraient s'orienter en faveur des zones à handicap naturel et à haute valeur naturelle. Pour les autres, les soutiens directs devraient aller prioritairement vers les petites exploitations et favoriser les pratiques à haut bénéfice environnemental.

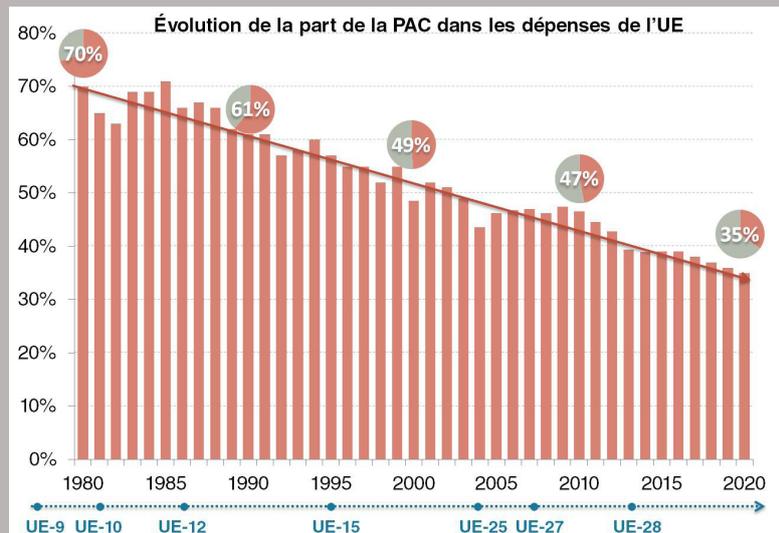
**La PAC devra également répondre au défi environnemental actuel**. Qu'elles émanent du secteur agricole ou non, les réponses plaident majoritairement en faveur de la préservation de l'eau (en quantité et en qualité), la protection des sols et la sauvegarde de la biodiversité.

Enfin, **la nouvelle PAC ne pourra faire abstraction du changement climatique et devra inciter à le limiter** mais également à développer de nouvelles pratiques pour s'adapter à ce changement climatique. Dans cette optique, les agriculteurs sont très favorables à ce que la PAC donne davantage de choix et de possibilités dans les mesures environnementales. Le dispositif du verdissement actuel n'est pas satisfaisant pour la grande majorité des répondants.

## La PAC, 35 % du budget européen en 2020 contre 70 % en 1980

Bien que restant le principal poste des dépenses de l'Union Européenne, la PAC pèse chaque année de moins en moins dans le budget global. Et ce, malgré les différents élargissements de l'Union. Dans la programmation financière 2014-2020, c'est le seul budget qui est en diminution. En 2017, elle représente 38 % des dépenses totales, mais à peine 0,4 % du PIB européen et moins de 1 % des impôts et cotisations sociales des Européens. Elle reste une des seules politiques communes de l'Union contrairement à l'éducation, la défense, le transport, ou les soins de santé, dont la responsabilité et le financement relèvent des gouvernements nationaux. A ce titre, elle pèse moins de 1 % de toutes les dépenses publiques de l'ensemble des États-Membres.

A titre de comparaison, son budget est trois fois moindre que celui de la défense européenne, ou encore 2 fois moins important que le budget agricole des États-Unis, qui compte pourtant 6 fois moins d'agriculteurs.



Sources : Commission européenne

## Conjoncture

**La croissance au plus haut depuis 6 ans.** L'Insee table sur une hausse du PIB de 1,6 % cette année, la plus forte depuis 2011, et juge la croissance solide : moral des chefs d'entreprise au plus haut, nette reprise du commerce mondial, amélioration de la situation financière des entreprises et des ménages.

**L'investissement des entreprises continue sa reprise,** avec une progression attendue de 2,9 % en 2017 après un bond de 3,4 % en 2016, grâce notamment au CICE et à la mesure de suramortissement accéléré. A noter toutefois que les entreprises françaises sont plus endettées que leurs concurrentes allemandes, britanniques, et italiennes, et le taux d'investissement des PME est nettement en-dessous de la moyenne.

**La région Hauts-de-France s'est hissée sur le podium de l'indice de dynamisme économique (IDE) en 2016.** L'IDE est un ratio calculé sur 12 mois glissants, entre les créations et disparitions d'entités juridiques en France métropolitaine. Toutes les régions ont présenté en 2016 un IDE performant. Les Hauts-de-France se positionnent en 3<sup>ème</sup> place avec un IDE de 1,48, tandis que la moyenne nationale se situe à 1,43.

## Consommation

**Le « fait maison » et les produits frais gagnent du terrain en Europe,** notamment chez les jeunes selon une étude prospective du Ministère de l'Agriculture. Ainsi, les produits industrialisés perdent du terrain. Une tendance confirmée par le bilan 2016 de Nielsen, sur les achats de biens de consommation courante : 60 % de la croissance provient des produits frais, de la confiserie et du snacking, dans un marché qui pèse 500 milliards d'€ dans 9 pays d'Europe occidentale. En 1 an, les produits frais ont augmenté de 1,4%.

## Emploi

**Le Code du travail n'est pas la 1<sup>re</sup> barrière à l'embauche.** D'après une enquête de l'Insee auprès de 10 000 chefs d'entreprise, se trouvent en tête des barrières à l'embauche l'incertitude sur la situation économique (28 % des entreprises) et la difficulté à trouver de la main-d'œuvre compétente (27 %). Viennent ensuite le coût de l'emploi jugé trop élevé (23 %) et la réglementation du marché du travail (18 %).

## Industrie agroalimentaire

**Légumes surgelés : le belge ARDO projette la construction d'une usine sur son site de Violaines (62).** La société a fait part de son intérêt d'acquérir du foncier dans le cadre de son projet de construire une nouvelle usine à long terme avec des embauches à la clef.

**Plats préparés : la Conserverie Saint-Christophe inaugure son niveau bâtiment à Argoules (80).** Spécialisée dans la production de pâtés, terrines, plats cuisinés, condiments, l'entreprise vient d'investir dans la construction d'un nouveau bâtiment. Elle en a profité pour réorganiser sa production, réaménager la partie finale de la stérilisation et augmenter sa surface de stockage.

**Sucre : Cristal Union investit 40 M€ dans sa sucrerie Sainte-Emilie (80).** Producteur de sucre, d'alcool et de bioéthanol, le groupe aubois coopératif Cristal Union (2.200 salariés et CA de 2,4 Md€) investit 40 M€ dans une nouvelle chaufferie et l'alimentation au gaz naturel de sa sucrerie Sainte-Emilie, implantée à Villers-Faucon (80). Objectif : baisse de coûts d'énergie de 9% d'ici 2020, réduction de 19 % des émissions de CO2 et 35 % de la consommation d'eau.

## Filières

**Lin : Nouvelle usine pour Van Robaey. Basés à Killem (59),** les Ets Van Robaey Frères emploient près de 115 personnes. Pour leur 100<sup>e</sup> anniversaire, ils viennent d'inaugurer une nouvelle usine de teillage de lin à Fortel-en-Artois (62). Elle devrait employer une vingtaine de personnes dans un premier temps, puis une trentaine à l'horizon 2018.

**Champagne : Charpentier construit un centre de stockage et de vinification sur le Parc Citelium de Château-Thierry (02).** L'ouverture est programmée pour début 2018.

## Commerce/distribution

**Auchan rachète le distributeur ukrainien Karavan.** Auchan retail (52 Md€ en 2016, 345 400 salariés dont 3.600 en Ukraine) vient d'annoncer le rachat de Karavan (11 hypermarchés dans 5 villes ukrainiennes).

**Ouverture du magasin Prise Direct' à Vendin-Le-Vieil (62).** Le groupe Advitam vient d'ouvrir un nouveau magasin dans la zone commerciale Lens 2. Basé sur les circuits courts, il propose des produits provenant d'une cinquantaine d'agriculteurs de la région adhérents à la coopérative UNEAL.

## Recherche et innovation

**L'entreprise toulousaine European Xlab va implanter un centre Climate City dans la métropole lilloise :** 1<sup>er</sup> système mondial dédié à l'adaptation des grandes villes du monde aux risques climatiques locaux. Climate City (actuellement une dizaine de salariés) a pour ambition de créer 700 emplois dans le monde pour un CA de 350 M€. Plusieurs centres devraient voir le jour, notamment en Europe, mais aussi en Inde, Côte d'Ivoire, et au Québec.

**Basée à Inchy-en-Artois (62), Staphyt envisage 40 recrutements et la poursuite de sa croissance externe.** Leader des services en expérimentation agronomique de produits phytosanitaires, engrais et semences pour l'agriculture, Staphyt (425 salariés, 38 M€ de CA) compte plus de 100 stations dans 36 pays. En janvier 2017, l'entreprise a signé des partenariats avec 9 sociétés de prestations de services en R&D pour l'agriculture en Amérique.

**Un fab lab dédié à l'alimentaire au Touquet (62).** La région Hauts-de-France a investi 600 K€ dans le projet de création d'un fab lab dédié aux innovations alimentaires au sein de 700 m<sup>2</sup> d'une partie d'un ancien collège au Touquet. 12 cellules sont en cours de création pour accueillir des entreprises avec l'objectif de permettre de tester des innovations sans avoir à investir dans du matériel.

## Énergie

**Projet de parc éolien à Daméraucourt (60) :** 6 aérogénérateurs et poste de livraison (éoliennes de 110m, puissance unitaire de 2,35 MW pour une puissance totale du parc de 14,1 MW). L'implantation nécessite une emprise totale de 9.835 m<sup>2</sup>.

**Transition énergétique : le nouveau schéma de raccordement entre en phase de concertation.** Missionné par l'Etat pour adapter le réseau électrique aux énergies renouvelables, RTE a lancé une grande étude partenariale pour dessiner les contours du nouveau S3REnR (schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables) intégrant une capacité de raccordement électrique fixée à 3.000 MW. Ce projet (220 M€) est soumis aux habitants des Hauts-de-France pour consultation jusqu'au 13 juillet.